

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

C'est samedi prochain 2 juin que commenceront les fêtes qui auront lieu dans la Principauté à l'occasion du Concours international d'Estudiantinas, concours organisé par la Société de l'*Estudiantina Monégasque*, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert. En voici le programme détaillé et définitif :

Samedi 2 juin.

A 8 heures du matin : Salves d'artillerie.

De 2 à 6 heures du soir : Arrivée des Sociétés. Vin d'honneur offert par le Comité, au Théâtre des Variétés.

A 5 h. et demie : Réception des Membres du Jury dans la salle du Théâtre des Variétés.

A 8 h. du soir : Réception officielle des Sociétés sur la place du Palais.

A 9 heures, à Monaco, La Condamine et Monte Carlo : Grande retraite aux flambeaux avec le concours de la compagnie des Sapeurs-Pompiers, des sociétés musicales la Philharmonique, la Lyre Monégasque et de la Société de gymnastique l'Etoile.

Itinéraire : Place du Palais, rue des Briques, place du Gouvernement, rue du Milieu, Rampe-Major, place d'Armes, rue Grimaldi, place Sainte-Dévote, avenue de Monte Carlo, place du Casino, avenue de Monte Carlo, boulevard de la Condamine, rue des Princes, rue des Orangers, rue Caroline, place d'Armes.

Dimanche 3 juin.

A 8 heures du matin : Salves d'artillerie.

A 8 h. et demie : Concours de lecture à vue (huis clos).

A 10 heures : Concours de quatuors (public).

A 2 heures de l'après-midi : Concours d'exécution (public).

Les Concours auront lieu :

Pour les divisions d'Excellence et Supérieure, au Palais des Beaux-Arts. — Pour les 1^{re} et 2^e divisions, au Théâtre des Variétés. — Pour la 3^e division, au Musée Océanographique. — Le prix d'entrée est de 0 fr. 50 par personne et par concours.

A 3 heures : Régates locales à l'aviron organisées par la section Rowing de la Société des Régates de Monaco.

A 4 heures, sur la place d'Armes : Séance de gymnastique par la Société l'Etoile.

A 8 h. et demie, sur les Terrasses du Casino : grand Concert par l'orchestre du Casino, sous la direction de M. L. Vialet. — Illumination des Terrasses.

De 10 heures du matin à 11 heures du soir : Kermesse, jeux, concours divers, grand bal de jour et de nuit, organisés par la Société sportive athlétique « Monaco », sur la place de Fontvieille.

Lundi 4 juin.

A 8 heures du matin : Salves d'artillerie.

A 8 h. et demie : Concours d'Honneur dans les locaux déjà désignés.

A 1 h. et demie : Réception à la gare de Monaco des sociétés municipales de Vintimille et Bordighera ; des Sociétés musicales Le Conservatoire et La Renaissance de Nice et de la Lyre Mentonnaise, venant gracieusement participer au défilé des Sociétés.

A 3 heures : Grand défilé des Sociétés Estudiantinas, des Sociétés locales et étrangères.

Formation du Cortège : Palais des Beaux-Arts, allées du Boulingrin, Monte Carlo.

Itinéraire : Place du Casino, avenue de Monte Carlo, rue Grimaldi, place d'Armes, avenue de la Porte-Neuve, place du Gouvernement, rue du Milieu, place du Palais.

A 4 h. et demie, sur la place du Palais : Exécution de la *Marche du Concours*, marche triomphale, par toutes les Sociétés ayant pris part au Concours (600 exécutants).

A 5 heures : Distribution solennelle des récompenses.

A 8 heures : Grand banquet officiel à l'Hôtel de Paris.

A 8 h. et demie : Grande soirée de Gala, offerte aux Membres des Sociétés étrangères, au Théâtre des Variétés, avec le concours de la Société chorale l'Avenir, des Sociétés Les Amis de la Jeunesse, le Groupe d'Etudes, et de la Troupe du Théâtre des Variétés.

De 10 heures du matin à 11 heures du soir : Continuation des fêtes données par la Société sportive « Monaco » sur la plage de Fontvieille. — Grand Bal.

Les membres du Sport Vélocepedique sont rentrés enchantés de la belle excursion qu'ils viennent de faire dans les Alpes, et conserveront le meilleur souvenir des marques de sympathie qu'ils ont reçues partout.

Partis vendredi matin, vers 3 heures, en tramways, ils prenaient à Nice le train de la Compagnie des Chemins de fer du Sud jusqu'à Puget-Théniers d'où commençait l'excursion.

La matinée fut dure, car en quittant les rives du Var on s'engage dans une route tortueuse s'élevant jusqu'au col de Vergons. De là on descend jusqu'à Saint-André de Méonilles où la colonne est arrivée à midi. La section de motocyclistes, comptant onze membres, est arrivée quelques minutes après, ayant accompli le trajet complet depuis Monaco. Les cyclistes avaient fait près de 50 kilomètres en montagne.

Un groupe de jeunes filles ont présenté au président et à tous les sociétaires de superbes branches de lilas en signe de bienvenue.

Le soir, vers 6 heures, le S. V. M. arrivait à Digne, fanfare en tête et guidon déployé. Le Président et les membres de l'Union Sportive Dignoise étaient venus à la rencontre de la Société. La ville et particulièrement le siège de l'U. S. D. étaient pavoisés. Le drapeau monégasque flottait au milieu des drapeaux français.

Après un concert donné par la fanfare monégasque, a eu lieu le dîner auquel le président de l'Union Sportive était invité. Cette société avait convié le S. V. M. à son siège où des rafraichissements ont été offerts. Des toast chaleureux ont été portés par M. Tairraz et le Président des Cyclistes Dignois. Le nom de S. A. S. le Prince a été acclamé à diverses reprises. La Marche nationale de Monaco et la *Marseillaise* ont été exécutées tandis que des flammes de bengale étaient allumées de toutes parts. Ajoutons que la façade de l'U. S. D. était illuminée.

Samedi, à 5 heures, nos cyclistes étaient déjà sur leur machine. A midi ils arrivaient à Aix où l'entrée en fanfare par le cours Mirabeau a donné lieu à une manifestation de sympathie.

Le Président du Vélo Sport de cette ville a exprimé, au déjeuner servi à la « Mule noire », les

sentiments de bonne camaraderie des membres de sa société. M. Tairraz a répondu à ce toast en remerciant de l'aimable accueil fait aux membres du S. V. M.

Enfin, vers 4 heures, la Société arrivait à Marseille et le soir assistait à un dîner d'adieu au Château des Fleurs.

Nos cyclistes ont visité dimanche l'Exposition Coloniale, et ont été heureux de voir la Principauté dignement représentée au Palais de la Mer, où la première place lui a été réservée, et à la section des plantes grasses où M. Auguste Gastaud a obtenu le 1^{er} prix.

M. Aug. Gastaud, l'habile jardinier en chef des jardins de Monaco, vient de remporter le Grand Prix à l'Exposition Coloniale de Marseille pour son aménagement du « Jardin Mexicain » qui vient d'y être inauguré et qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Les plantes exotiques que M. A. Gastaud a exposées en très grand nombre, dans un cadre fort artistiquement disposé à cet effet, ont été choisies parmi les spécimens les plus rares et constituent une précieuse et incomparable collection. Les principaux journaux de Marseille et de la région ont longuement énuméré toutes ces merveilles florales et horticoles dont la réunion fait le plus grand honneur au jardinier en chef de la Principauté.

Comme chaque année, à pareille date, les membres du Comité italien de bienfaisance avaient l'intention de se réunir le 3 juin en un banquet patriotique, en l'honneur de la fête nationale du Statuto. Mais le Concours international d'Estudiantinas devant avoir lieu le même jour et devant attirer plus de vingt sociétés musicales dans la Principauté, le Comité italien a craint de ne pouvoir organiser sa fête d'une façon convenable, par suite de l'encombrement des hôtels et restaurants de Monaco. On a donc décidé d'un commun accord de renvoyer le banquet habituel au 20 septembre qui est également, on le sait, jour de fête nationale en Italie.

En attendant, et comme les années précédentes, le Comité italien de bienfaisance fera faire une distribution générale de secours, au siège du Comité, villa Delphine, rue de Millo, pendant les journées du 31 mai, 1^{er} et 2 juin, de 8 heures et demie à 10 heures et demie du matin.

Depuis jeudi dernier, les concerts quotidiens de Monte Carlo sont donnés au kiosque des terrasses du Casino et attirent chaque soir en ce délicieux décor estival une nombreuse et élégante affluence. Le beau temps et la température fort agréable dont nous sommes actuellement favorisés ici, augmentent le charme de ces concerts en plein air qui, pendant toute la saison d'été, sont une des principales attractions du littoral. Aussi, M. Louis Vialet, le dévoué chef d'orchestre, et les excellents artistes placés sous sa direction recueillent-ils chaque soir de chaleureux applau-

dissements, bien mérités par leur talent et par la variété des programmes de ces attrayantes séances musicales.

Le Consulat de Monaco à Milan, avisé qu'un certain nombre de personnes et de sociétés de la Principauté se proposent de se rendre à l'Exposition Internationale, s'empresse d'informer le public que les bruits qui se sont répandus ces jours derniers relativement aux prix excessifs réclamés par les hôteliers et restaurateurs, sont absolument inexacts.

Les conditions matérielles du séjour à Milan pendant toute la durée de l'Exposition ne subiront en effet que des augmentations de peu d'importance. Afin d'éviter toute surprise on pourra s'adresser directement au Comité des logements (*Comitato degli Alloggi, Palazzo Municipale, Milano*) qui se fera un devoir de donner tous les renseignements nécessaires.

Le Tribunal Supérieur a, dans son audience correctionnelle du 22 mai 1906, condamné à vingt-quatre heures de prison, pour outrage aux agents de la force publique, le nommé Boesso, Oreste, né à Celleno (Italie) le 19 janvier 1887, cultivateur, demeurant à Cabbé-Roquebrune.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, qui se trouve en ce moment à Paris, s'occupe des diverses questions intéressant le département, notamment du dépôt de mendicité, qui fait, de sa part, l'objet d'une étude spéciale. M. de Joly sera de retour à Nice mardi ou mercredi.

M. le capitaine Romain, des batteries alpines, en garnison à Nice, vient d'être nommé professeur adjoint des cours d'art militaire à l'École spéciale d'artillerie, à Fontainebleau. Ce jeune et brillant officier est le beau-frère de notre directeur, M. Alfred Mortier.

Lettre de Paris

Paris, 27 Mai 1906.

Le quartier latin était en fête hier soir. L'Association générale des étudiants donnait son banquet annuel et M. Emile Loubet en personne le présidait. La présence de l'ancien Président de la République avait eu cet effet d'attirer à l'intéressante Association une foule inaccoutumée, et ce banquet eut ceci de particulier qu'on y remarqua plus d'invités que de couverts. Mais personne ne songea à s'en plaindre. La jeunesse a des privilèges incontestés, et celle-ci fut en vérité si joyeuse, si pimpante, si évidemment heureuse qu'un homme, qui était hier un chef d'Etat, vint parmi elle revendiquer son titre « d'étudiant honoraire », que ce spectacle a compensé amplement la petite déception des tard venus.

On comptait sur cent cinquante adhésions, et il vint, avec quelques aimables étudiantes, deux cents convives. Les uns avaient des barbes blanches et c'étaient les maîtres ; la plupart n'avaient point de barbe du tout ; mais ceux-ci ne montraient pas plus d'allégresse que n'en affichaient ceux-là. Le président de l'A., M. Campinchi, était assis à la droite de M. Loubet, et, de l'autre côté, se trouvait M. Marc Varenne, représentant le Président Fallières. Puis, selon le hasard, s'étaient assis à la table d'honneur : MM. Liard, Jean-Paul Laurens, Jules Claretie, d'Estournelles de Constant, Hadamard, Tantet, Stéphane Liégeard, Willette, docteur Debové, Lippmann, Pellat, Chapsal, Raphaël-Georges Lévy, Anatole Leroy-Beaulieu, Catulle Mendès, Lépine, Bonnat, Paul Loubet, etc., etc.

Au dessert, après qu'un court-circuit, joyeusement accueilli, eut un moment plongé la salle dans les ténèbres, et que de multiples « bans » avaient déjà coupé la monotonie des divers services, ce fut M. Campinchi qui attaqua la série oratoire. Il le fit en termes choisis et célébra comme il convenait la visite de M. Loubet, la prospérité de l'A., les services qu'elle rend, et la vaillance au travail de ses camarades.

M. Loubet lui répondit, et je puis dire qu'il prononça en cette occasion l'un de ses meilleurs discours. Il y mit de l'émotion, de la chaleur, un sentiment très ardent, une affirmation d'espérance en la jeunesse française, et il fut couvert d'acclamations et de bans innombrables quand il souhaita que l'A. eût enfin son « palais » et la convia à solliciter pour cet objet le concours des pouvoirs publics.

On entendit encore M. Liard, qui annonça que, dans la journée même, il avait signé l'acte qui assure à l'Université de Paris, enfin propriétaire, la possession d'un vaste terrain de 23,000 mètres carrés, rue Saint-Jacques ; puis M. Tantet, représentant le président du Conseil municipal ; M. Lépine, et enfin un toast humoristique de M. d'Estournelles de Constant, et un salut chaleureux de M. Raphaël-Georges Lévy.

Après quoi, on se sépara, et de beaux « Vive Loubet ! » emplirent la place de l'Odéon, lorsque l'ancien Président regagna sa voiture.

* * *

De plus en plus se manifeste l'extension des rapports scientifiques internationaux. A côté des contacts transitoires des Congrès, on cherche à assurer des relations permanentes. Et un des nouveaux aspects de cet effort est fourni par les échanges de professeurs, d'Université à Université.

Il y avait déjà des conférenciers qui allaient, dans des villes étrangères, prendre la parole devant des auditoires accueillants, et M. Metchnikoff est en train de faire les conférences Harben à l'Institut d'hygiène publique en Angleterre, cependant que M. Moissan a été appelé par la Royal Institution.

Mais il y a maintenant des professeurs qui s'expatrient pour une année scolaire, et vont dans une Université lointaine faire un cours continu et suivi, tandis que son propre cours sera fait par un étranger appelé à sa place. Ces échanges ont été inaugurés par l'Allemagne et les Etats-Unis, dont les maîtres traversent ainsi l'Atlantique pour hâter l'œuvre solidaire de la science et, en se pénétrant réciproquement de leur génie national, préparer une communauté intellectuelle féconde. L'Angleterre n'a pas tardé à imiter cet exemple hardi et, en France, on est assez tenté de marcher aussi dans cette voie.

Mais il y a un obstacle qui nous arrête, et c'est celui même qui fit échouer la construction commune de la tour de Babel, la confusion des langues.

Lorsque les Français sont invités à l'étranger, ils parlent en français et, généralement, il se rencontre un nombre suffisant d'auditeurs capables de les comprendre. Mais en revanche, on ne se hasarde pas à inviter souvent des conférenciers scientifiques étrangers, à qui on ne pourrait demander de s'exprimer en une langue trop difficile pour qu'ils s'en puissent servir naturellement en public, et à qui on ne pourrait assurer un auditoire compétent suffisamment nourri.

Espérons que les générations nouvelles seront plus familiarisées, tout au moins avec l'anglais et l'allemand, et pourront profiter de la parole magistrale de savants étrangers.

Mais, dès maintenant, si quelques-unes des illustrations de la science, favorables à l'établissement d'une langue internationale, avaient le courage d'apprendre l'esperanto dont ils sont les adeptes théoriques et de professer en cette langue, il y aurait bientôt un fort mouvement espérantiste, et il se constituerait très vite un cercle de plus en plus nombreux d'auditeurs attirés par l'éclat d'un nom. Et le problème serait résolu.

Mais qui commencera ?

L. S.

Chronique d'actualité

HENRIK IBSEN

Ibsen vient de mourir et avec lui disparaît un monde merveilleux de rêves, d'images, d'allégories troublantes et fécondes, un prodigieux esprit que hantait la vision sublime et transfigurée de la vie. Depuis plusieurs mois, une sorte de lourd sommeil précurseur s'était abattu sur la vitalité de ce cerveau ; et Henrik Ibsen n'était plus, pour les autres hommes, qu'un vieillard fatigué qui survit à son intelligence. Il semblait qu'il n'y eût qu'à honorer ce pauvre corps comme le témoin caduc et le camarade du génie d'autrefois. Qui sait ce qu'il restait de ce génie, au fond de ce cerveau qui ne se manifestait plus ?... Mais, à présent, Henrik Ibsen est mort. Est-ce que son génie est mort aussi ?

Il appartient, dit M. André Beaunier, dans un excellent article du *Figaro*, il appartient à la Scandinavie de comprendre intégralement et de célébrer ce grand homme, — dans la mesure, du moins, où un grand homme relève de ses contemporains. Les autres peuples ne sauraient revendiquer ce privilège. Ibsen, par bien des points, nous échappe. Les traductions, même fidèles, n'ont pu nous livrer intacte sa poésie. En outre, bien qu'universelle et absolue par la magnificence de l'idée, son œuvre est intimement nationale, toute pleine des obscures légendes de là-bas et aussi de réalités locales

que nous ignorons. Préoccupé de politique et d'action sociale, Ibsen s'est inspiré des contingences qu'il avait sous les yeux ; il a réagi, il s'est révolté contre des conditions de vie différentes des nôtres. Et surtout, il est un poète d'une autre race, un poète de ce Septentrion pour lequel nos barques latines n'ont pas de voiles ni de surs pilotes !...

L'orgueil facile des critiques scandinaves s'est, plus d'une fois, diverti de nos essais, de nos erreurs. Ils se raillent quand nous affectons d'admirer leur Ibsen qui nous est, s'il faut les en croire, inintelligible. Et ils dédaignent notre snobisme confiant.

Je le veux bien, qu'il y ait eu, dans l'ibsenisme de ces dernières années, en France, quelque snobisme. Qu'est-ce à dire, sinon que se répandait la contagion d'une nouvelle poésie ?

L'œuvre d'Ibsen nous apporta la notion d'une beauté imprévue, différente de tout ce que nous connaissions, et qui nous étonna, nous inquiéta, mais enfin réussit à nous séduire au point que notre idéal en fut modifié.

Notre littérature est, en somme, positiviste. Elle ne tient compte que des phénomènes immédiatement perceptibles ; et, le reste, elle le néglige comme si le mystère ne contenait rien d'essentiel. Nos psychologues sont étonnants, à traiter l'âme humaine ainsi qu'un mécanisme compliqué, mais rigoureux ; ils n'y veulent rien soupçonner d'irrationnel, d'obscur, et ils ne font point de sondages dans les profondeurs de la spontanéité subconsciente, qui pourtant est l'être de l'être. Comme les Grecs anciens, ils pensent que ce qui est indéterminé n'existe pas...

Ibsen, lui, enveloppe d'étrangeté le réel, et c'est du milieu des brumes fantasques qu'il évoque ses emblèmes d'humanité. Il est obscur, et il l'est délibérément : sa philosophie constate l'intime obscurité des âmes, de la vie et du monde. Il ne cherche pas à supprimer le mystère en l'omettant ; il le figure au moyen de symboles.

On commit une erreur : on crut qu'il les fallait, ces symboles, traduire comme des rébus. A cette tâche difficile on déploya d'inutiles trésors d'ingéniosité. Et l'on vit des symboles partout ; de sorte qu'à chaque ligne d'Ibsen on attribua de subtiles intentions. Dire à quelles sottises on arriva, j'y renonce.

On ne comprit pas, tout d'abord, que le symbole d'Ibsen n'est point un vain ornement littéraire, tel que souvent la translucide allégorie où nos poètes se complaisent. Un beau symbole a pour caractère premier de ne pouvoir être mis en langage discursif : s'il le pouvait, à quoi bon recourir à lui ? Ne serait-il pas plus simple et meilleur d'exprimer la chose directement ? Un beau symbole est là pour signifier l'ineffable ; il représente ce qui, dans la destinée, dans la vie mentale, dans le jeu singulier des événements et des êtres, ne se commente ni ne s'explique par des mots. L'analyste le plus fin n'atteint pas l'essence intime des âmes, de même que le physiologiste, en disséquant un corps, n'arrive point à saisir le secret de la vie...

Et l'œuvre d'Ibsen a montré — quel dramaturge de chez nous profitera de l'exemple ? — l'admirable parti que le théâtre peut tirer du symbole. Si l'on y songe, il devient manifeste qu'il ne devrait y avoir de théâtre que symbolique. Comment le théâtre, en effet, se distingue-t-il des autres genres littéraires, si ce n'est par le fait qu'il réalise pour les yeux ce que les autres genres littéraires racontent ou décrivent ? Or le symbole est justement la réalisation d'une idée...

Quant aux idées morales de Henrik Ibsen, je ne sais s'il est légitime de les vouloir constituer en un corps de doctrine. Au cours de sa longue existence, il paraît avoir varié sur plusieurs points. Et puis son œuvre ne nous est pas complètement connue. Enfin, fut-ce son désir que de composer en doctrine son idéologie ?...

Quoi qu'il en soit, son individualisme est formel, catégorique et absolu. Jamais on n'a marqué de traits plus forts la noblesse de l'homme qui se sépare des autres hommes pour ne dépendre que de soi. Jamais on n'a montré d'une façon plus saisissante l'avilissement de l'individu par la foule. Jamais on n'a élevé jusqu'à plus de sublime orgueil la dignité du Moi qui pose son indépendance et s'y cantonne, non pas comme en la tour d'ivoire des dolents mais comme en la citadelle des forts.

VARIÉTÉ

UNE POUPONNIÈRE MODÈLE

Décrire l'admirable pouponnière que la science allemande a élevée à Berlin, ce n'est pas seulement satisfaire une curiosité qui sera intéressante et chère à toutes les mères. En lisant ces curieuses descriptions dont nous reproduisons volontiers l'extrait suivant et qu'elles trouveront tout au long dans le *Conseil des Femmes* publié à Paris, nos lectrices prendront une idée plus juste et plus raffinée de l'hygiène : l'hygiène, qui est presque tout pour les nouveau-nés. Ainsi la science, par l'exemple qu'elle donne, multiplie le bien qu'elle fait; on la répand en la décrivant, et la revue, répandant l'œuvre du médecin, s'en va donner au loin, sans le savoir, un bon conseil à une mère.

Dans un des plus vieux quartiers de Berlin, au milieu de maisons d'un aspect pauvre, s'élève un monument massif de style roman qui, avec ses portes de fer forgé et par toute son architecture, ressemble beaucoup plus à un château du moyen âge qu'à un établissement de bienfaisance. C'est l'asile des enfants assistés du premier âge.

Cette somptueuse construction est due à la munificence de riches bienfaiteurs, qui par testament avaient doté la ville de 1,153,000 marks (1,442,000 francs) pour la construction d'un hospice d'enfants trouvés, un *Findelhaus*. Mais il était impossible d'instituer une œuvre de ce genre, qui en Allemagne n'aurait en rien correspondu aux mœurs et aux principes de l'Assistance publique. Ce pays, en effet, interdit aux mères et aux parents de faire abandon de leur progéniture et de leurs droits sur elle. A moins de circonstances particulières qui là, comme partout ailleurs, entraînent la déchéance paternelle, et à l'opposé de ce qui se passe chez nous, où les enfants remis à l'Assistance publique sont irrémédiablement perdus pour leur famille, les petits Allemands ne connaissent pas l'anonymat; ils continuent toujours d'appartenir à leurs procréateurs qui, ayant le devoir et le droit d'exercer sur eux une surveillance plus ou moins étroite, suivant leur degré de sollicitude, peuvent à tout moment les reprendre.

Par une large interprétation de l'intention des donateurs et tournant les difficultés qui résultaient de leurs dispositions testamentaires, l'Administration des Orphelins (administration si différente de celles de nos services publics et de laquelle en Allemagne dépendent les enfants assistés) fit bâtir avec le legs le *Kinder Asyl*. Bien que son fonctionnement ne ressemble ni de près ni de loin à celui de nos hospices d'enfants trouvés, il répond cependant au même but : il assiste les enfants.

Ouvert en juin 1901, le *Kinderasyl* n'est pas une station de passage; il permet au contraire de sauver la vie à un chiffre considérable d'assistés et d'orphelins des maternités de Berlin, avant de les confier aux remplaçantes, qui dans tous les pays se valent.

De l'autre côté des Vosges, le mot *orphelin* ayant une signification morale spéciale, qui par son extension montre mieux que tout l'impérieux devoir de subsistance du chef de famille vis-à-vis des siens et en cela même explique le droit à la recherche de la paternité, on l'étend naturellement à ceux dont le père est mort, et la collectivité, c'est-à-dire la commune, remplace alors l'absent. Là, toute mère veuve a un droit légal au secours, et comme il est admis que son travail ne peut suffire que pour subvenir à un seul orphelin, si par exemple elle en a trois, âgés de moins de quatorze ans, elle reçoit toujours de quoi en élever deux; dans certains cas, et après examen de la situation, des exceptions sont accordées chaque fois que la nécessité s'en fait sentir et des subventions assez élevées parent aux besoins de tous. Orphelins encore ceux dont les parents sont déçus de leurs droits ou empêchés de les nourrir par suite d'absence, de longue maladie ou d'emprisonnement, et qui sont pendant ce temps pris sous l'aile protectrice de l'assistance qui, ayant soin d'eux, les place.

L'enfant naturel duquel la mère ne peut se charger est également mis en pension par l'entremise de la commission de bienfaisance de la circonscription de la ville qui le protège. En outre, tous les enfants mis en pension par les commissions d'assistance sont sous la constante surveillance des ecclésiastiques de l'endroit, prêtres, pasteurs et rabbins, selon la religion à laquelle ils appartiennent. Etant chargés de cette surveillance par la

direction des orphelins de Berlin, ils paient chaque mois ce qui est dû pour les enfants : pour ceux de moins de un an, 18 marks; de moins de un à deux ans, 13 m. 50; de moins de un à six ans, 12 marks, et comme dans ce pays militaire le sexe masculin est surtout en honneur, 3 marks de moins pour les filles.

La législation protectrice des mères et des enfants y a été édictée pour éviter l'infanticide et la mortalité, pour prévenir les hécatombes de nourrissons, pour épargner à l'enfance malheureuse le martyre physique et le délaissement moral, et pour permettre à la mère de lutter honorablement afin de remplir ses devoirs naturels.

Le *Kinderasyl*, qui peut à bon droit être considéré comme un important corollaire à ces dispositions, offre aisément les moyens de se rendre compte du genre de petits pensionnaires qui viennent y puiser la sève nourricière. Les nourrissons les plus délicats arrachés au sein maternel y sont fortifiés afin de lutter efficacement contre la mortalité du premier âge qui provient trop fréquemment de la misère, du manque de soins ou de l'inexpérience et de l'ignorance des classes populaires. La durée du séjour, non limitée par un règlement, dépend uniquement de l'état de santé du baby.

La plupart des enfants ne passent que quelques mois dans l'asile, tandis que les plus malingres et les malades y restent plus longtemps, et toujours jusqu'à complet rétablissement.

L'asile sert encore pour les petits convalescents venant des hôpitaux ou de leur famille et aussi pour ceux qui y suivent des traitements spéciaux tout en n'y séjournant pas. Cette dernière catégorie d'enfants placés en nourrice dans la ville même, moyennant un salaire plus élevé en raison de la peine qu'ils donnent, salaire atteignant toujours 30 marks par mois, y est présentée régulièrement à la visite médicale. Tenu strictement de suivre les ordonnances du médecin directeur de l'asile, les nourrices sont du reste visitées par des dames bien préparées à leur mission, ce qui fait continuer à domicile l'œuvre de sauvetage commencée dans cet établissement modèle et dont bénéficient de la sorte une plus grande quantité de privilégiés au profit de l'accroissement de la population.

Quand l'enfant ainsi traité est guéri, cette nourrice a le droit de continuer à le garder; on l'en récompense même et lui donne 21 marks au lieu des 18 marks mensuels fixés par la loi du 1^{er} avril 1902. Toutefois ces femmes-là sont trop précieuses pour qu'on ne cherche pas à les conserver pour les cas difficiles, car, habituées à une hygiène parfaite et fort bien stylées, on les réserve volontiers pour remplir toujours le même office auprès des externes traités à l'asile.

Quant aux petits internes, c'est au nombre de 1,300 qu'ils ont passé dans le *Kinderasyl*, depuis le 1^{er} juin 1901, date de son ouverture, jusqu'en juin 1902.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de l'Hôtel de Paris et ses Annexes à Monte Carlo, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le lundi 18 juin 1906 à dix heures du matin, au siège social à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Rapport des Commissaires;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1905-1906 et fixation du dividende;
- 4° Nomination des commissaires pour l'exercice 1906-1907;
- 5° Résolutions diverses.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

La Société existant entre MM. Jean Vatrican et Jean Calori, pour les entreprises de travaux publics et particuliers, étant expirée à partir du quinze mai 1906, M. J. Calori prévient les clients de la dite Société et ses débiteurs qu'il ne reconnaîtra désormais aucune quittance en décharge quelconque relative aux affaires sociales, que si elles sont revêtues de sa signature, celles-ci n'étant valables que si elles sont signées par les deux anciens associés, ou par le liquidateur qui sera ultérieurement nommé.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat, Villa de Millo, Monaco.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Le vendredi 22 juin prochain 1906, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, il sera procédé à l'adjudication d'une maison située à Monaco, circonscription de la Condamine, quartier des Révoires, avenue Crovetto frères, appelée :

Villa « Le Castel »

tenant du côté Est à M. Gallerand ou à ses ayants-droit, et de tous les autres côtés à une route carrossable dont le sol appartient aux consorts Crovetto.

Cette maison est élevée sur caves et sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages avec jardin.

Cet immeuble figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section B, partie du numéro 384, pour une superficie de quatre cent dix mètres carrés quatre-vingt-dix décimètres carrés.

Il a été saisi une première fois à la requête de madame Marie-Louise-Victorine BONE-TARDIF, propriétaire-rentière, demeurant à Monaco, veuve de monsieur le chevalier Pierre NERI.

Sur la dame Florence-Elise CHAUVENET, épouse séparée de corps et de biens de monsieur Joseph DUCHESNE, propriétaire, demeurant à Nice.

Madame NERI ayant abandonné les poursuites, la dame Nathalie OTTO, propriétaire, épouse de monsieur Edouard-François-Joseph PENDOLA, artiste musicien, et ce dernier comme mari pour la due assistance et autorisation de sa dite épouse, demeurant ensemble à Monaco, et la dame Jeanne OTTO, propriétaire, épouse de monsieur Achille NER, artiste musicien, et ce dernier comme mari pour la due assistance et autorisation, demeurant aussi ensemble à Monaco, ayant pour avocat M^e Suffren REYMOND, demeurant à Monaco, villa de Millo, rue de Millo, ont repris les poursuites en leur qualité de créancières inscrites et y ont été subrogées à la veuve NERI par jugement du Tribunal Supérieur du 4 mai 1906.

Ce jugement a fixé la nouvelle adjudication au 22 juin prochain (1906), jour de vendredi, à 9 heures du matin, sur la mise à prix, primitivement fixée par la poursuivante originaire, de 20,000 francs, outre les charges.

Il est ici déclaré, conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné à Monaco, le vingt-huit mai mil neuf cent six.

(Signé) S. REYMOND.

Enregistré à Monaco, le vingt-huit mai mil neuf cent six, folio 73 v^o, c. 7. Reçu un franc.

(Signé) A. DE GUIRAUD.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle Berthe Grünhut, couturière, demeurant à Monte Carlo, sont invités à se présenter en personne, ou par fondés de pouvoir, dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 22 juin prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le 22 mai 1906.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Louis Brioule, cafetier-restaurateur, à Monaco, sont invités à se pré-

senter dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le 3 juillet prochain, jour de mardi, à 3 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.
Monaco, le 25 mai 1906.

Pour le Greffier en chef,
A. Cioco, c. g.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le mercredi 30 mai courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de **neuf malles** et une boîte à chapeaux contenant des vêtements et effets pour dame, costumes, robes, jupons, chapeaux, linge, articles de toilette, objets divers, etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du 18 mars 1906.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 2 juin 1906, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de bouteilles de vins fins rouges et blancs, tels que : Macon, Médoc, Beaujolais, Barbera, Graves, Châblis, Madère, Malaga, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

A Vendre

fonds de commerce, connu sous le nom de
BRASSERIE MODERNE
5, avenue de la Gare, à Monaco
avec **CAFÉ CHANTANT** et **RESTAURANT**
S'adresser à M. RAYBAUDI, Greffier au Tribunal Supérieur.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

BILLETS PRIS A L'AVANCE

Les gares de Paris, Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Aix-les-Bains et Genève délivrent à l'avance, par série de vingt, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, pour les gares de la banlieue de ces villes et réciproquement.

Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller ou retour). Leurs prix présentent une réduction de 10 % sur les prix des billets ordinaires. Les billets délivrés pendant les dix premiers mois de l'année sont valables jusqu'au 31 décembre inclus et ceux délivrés pendant les mois de novembre et décembre jusqu'au 31 décembre inclus de l'année suivante. Les demandes doivent être adressées aux chefs des gares intéressées ou dans les bureaux succursales.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Ci^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{ME} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

RABAIS

pendant la saison d'Eté, sur tous les Objets et spécialement sur les Ombrelles, la Maroquinerie, les Roulettes, Tapis, Articles de Voyage, Jouets d'Enfants.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

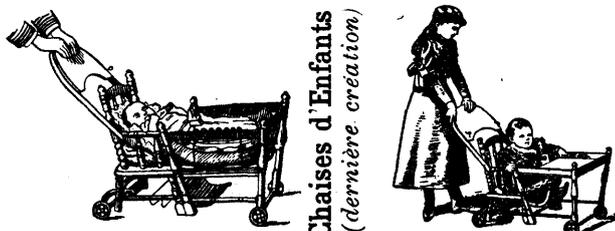
Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Engène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE

DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

3 et 31, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Le Prix-courant est adressé sur demande.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte..	{ Ouest » 10
	{ Est » 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 20 au 27 mai 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	y. à vap. Ibis, fr.	Contes	Sur lest.
Id.	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Menton	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Sur lest.
Gênes	cutter Cicin-Padre, ital.	Benvenuto	Houille.
Antibes	b. Figaro, fr.	Dhonoraty	Vin.
Marseille	chal. Marie-Alfred, fr.	Fabbri	Houille.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvencau	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.

DÉPARTS du 20 au 27 Mai

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	y. à vap. Ibis, fr.	Contes	Sur lest.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
St-Tropez	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Fûts vides.
Nice	b. Figaro, fr.	Dhonoraty	Id.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvencau	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.